Lomé le 23 décembre 2013

 **ASIPTO MMLK - LA VOIS DES SANS VOIX**

 Association des sinistrés des Mouvement Martin Luther King

 Phosphates du Togo BP 8726 Lomé -Togo

 03 BP 30 677 Lomé -Togo Tél : 90 04 17 25 / 99 47 35 84

 Tél : 92 42 94 86 / 99 44 81 06 Email : maluking662@yahoo.com

 Email : atchongbledossè@yahoo.fr komiedohkossi@yahoo.com

 assipttogo@yahoo.fr malukingsa@gmail.com

 COMMUNIQUE CONJOINT

  **ZONES MINIERES AU TOGO : POPULATIONS CONDAMNEES AU TRISTE SORT**

 Nous déplorons avec la dernière rigueur l’état misérable et dégradant perpétuel dans lequel plombent et végètent les populations des zones d’exploitation des phosphates et les appelons à la résistance non violente contre la société d’exploitation dès le début de l’année 2014.

 En effet, il est regrettable et inconcevable que les zones qui enrichissent l’économie nationale soient lésées et abandonnées par le gouvernement tant d’années en se contentant de leur offrir des miettes et ceci après de d’instantes demandes.

 L’ASIPTO et le MMLK La Voix des Sans Voix, étant actifs dans ces zones, ont constaté que depuis 2010, le gouvernement avait affiché la volonté de discuter sur des vraies préoccupations des populations mais les négociations entreprises n’ont donné lieu qu’à des feux de pailles.

 Pour cause, certains individus soucieux de leurs intérêts et leurs positions, ont dévié cette nouvelle dynamique à leur faveur se mettant ainsi à tromper le chef de l’Etat en lui faisant croire que les populations vivent désormais du lait et du miel. Alors que toutes les revendications sont restées à l’état primitif sauf l’électrification de quelques rares milieux qui ont d’ailleurs droit

Rien n’a bougé d’un iota, car les principaux besoins qui devaient être pourvus, comme l’eau potable, les centres médicaux, sociaux et scolaires n’ont jamais connu un début d’application. L’emploi des jeunes n’est qu’un vœu pieux. Le prix de la location d’un mètre carré est passé de 3F à 5F par trimestre et non par mois, alors que depuis 1953, ce prix est sensé être révisé tous les cinq (05) ans.

 Ce ballet d’ironie et d’hypocrisie sur fond de politique d’autruche est la machination du Ministère des mines et de l’énergie, et celui du Développement à la Base, de l’Artisanat, de la Jeunesse et de l’Emploi des Jeunes; qui foulent les droits des populations en les influençant de par leur position politique. Tout se fait dans l’opacité et selon leur appétit glouton.

 Personne ne peut dire avec exactitude si oui ou non, les contributions financières de la SNPT au développement local sont réelles. Ces contributions semblent être confondues avec les redevances fiscales qui sont attribuées au conseil préfectoral de Vo par an, dont la gestion aussi n’est pas transparente. C’est un seul individu qui décide de l’usage des fonds. Pire, le ministère du Développement à la Base, de l’Artisanat, de la Jeunesse et de l’Emploi des Jeunes fait office de récupération de ces quelques rares réalisations faites avec ces fonds des redevances fiscales, alors qu’une ligne de démarcation doit être définie entre le Conseil préfectoral et ledit ministère. C’est une confusion totale et le sort des populations ne semble préoccuper guère nos dirigeants.

 **Le comble, c’est le mutisme de l’ITIE qui tantôt se fourvoie dans des montures préfabriquées laissant croire que le Togo est qualifié pour adhérer à l’ITIE; ce qui n’est qu’un saupoudrage cachant la réalité dans la gestion des affaires minières du Togo.**

 L’ASIPTO et le MMLK - La Voix des Sans Voix, martèlent fortement que rien n’est transparent puis que les sociétés extractives ne publient pas jusqu’à présent ce qu’elles paient.

L’ASIPTO et le MMLK - La Voix des Sans Voix sont disposés à entretenir un climat de paix dans ces zones minières mais à conditions que l’injustice subie jusqu’ici par les populations dont les terres procurent d’énormes richesses au pays, soit levée et que l’exploitation des ressources contribuent au développement local et régional selon l’article 53 du code minier en vigueur.

Auquel cas les deux (02) associations entendent hausser le ton et mobiliser les populations afin que leurs droits de bénéficier des réalisations d’œuvres socio-économiques de la part de la SNPT dont le montant annuel est compris entre 150 millions et 450 millions de francs CFA sont obtenus indépendamment des autres taxes que cette dernière est tenue de payer.

 Dans ce même chapitre, l’ASIPTO et le MMLK - La Voix des Sans Voix, exigent que l’allocation de ces fonds soit rendue publique et que le compte séquestre soit ouvert pour contenir au moins 15% de réserve prélevée sur le montant annuel pour l’épanouissement des générations futures.

 Quant aux redevances des taxes payées par la SNPT, l’ASIPTO et le MMLK - La Voix des Sans Voix, émettent des doutes sur leur fiabilité, depuis la SNPT jusqu’au conseil préfectoral en passant par l’inspection des impôts, une grande monture d’opacité aurait été dressée.

 Aussi ,l’ASIPTO et le MMLK s’indignent –ils de ce que l’administration des impots de VO soit sous tutelle de celle de Tabligbo malgré nos cris d’alarme dans ce sens qui sont tombés dans des oreilles sourdes . En conséquence ,les deux associations continuent par dénoncer cette défaillance administrative de grande gravité. Par ailleurs ,l’ASIPTO et le MMLK exigent qu’un digne et responsable fils de VO ( qui soit à l’écoute des populations et leur soit proche ) soit membre du Conseil d’Administration de la SNPT.

 Ne pouvant plus céder à la malice, aux grimaces et au dilatoire du gouvernement, l’ASIPTO et le MMLK - La Voix des Sans Voix, amorcent cette fois-ci le combat dans une disposition, non seulement de détermination mais aussi d’intransigeance sachant que les populations prendront part massivement au mouvement de résistance.

 Dans cette logique, l’ASIPTO et le MMLK - La Voix des Sans Voix, demandent une revue à la hausse de 30F par mois le prix au mètre carré à partir de 2014.

 L’ASIPTO et le MMLK - La Voix des Sans Voix, conscients du rude combat qui les attend dans la gestion des affaires minières au profit des populations, ne laisseront rien émousser leur engagement pour une cause si noble.

 Ont signé :

 ASIPTO MMLK – La Voix des Sans Voix

 Le Président, Le Président,

 ATCHONGBLE Dossè Pasteur EDOH K. KOMI